

COME3T, une démarche originale et efficace pour hiérarchiser les enjeux environnementaux des EMR

Une démarche originale

Depuis 2018, COME3T réunit un ensemble d'acteurs nationaux de la filière EMR afin d'adresser des questions d'ordre environnemental à un comité d'experts neutres et indépendants. Des initiatives similaires par certains aspects existent également à l'étranger : l'*Ocean Energy Systems (OES) Environmental* au niveau international, l'*Offshore Renewables Joint Industry Programme (ORJIP)* au Royaume Uni ou *Scottish Marine Energy Research (ScotMER)* en Ecosse. Dans le cas de COME3T, les questions traitées sont élaborées à partir des enjeux identifiés par la filière et sur la base des interrogations du public concernant l'intégration de ces énergies nouvelles dans le contexte français. C'est cette connexion forte entre les préoccupations des différentes parties prenantes qui fait l'originalité de la démarche.

Une hiérarchisation des enjeux environnementaux

France Energies Marines a mis en place et coordonne la démarche COME3T en se positionnant à l'interface entre un comité de pilotage et le groupe d'experts. Ce comité de pilotage, regroupant industriels, bureaux d'études, universités et régions, priorise les questions à traiter. Ces dernières sont transmises par France Energies Marines au comité d'experts scientifiques neutres qui les approfondit. Il les classe ensuite en fonction de l'enjeu environnemental associé, selon trois catégories :

- **Pas d'enjeu** environnemental identifié,
- **Enjeu environnemental identifié**, mais niveau des connaissances suffisant pour y répondre,
- **Enjeu environnemental potentiel** et niveau des connaissances insuffisant, nécessitant le lancement de nouvelles études.

Des synthèses argumentant scientifiquement ce classement sont rédigées pour chacune des questions posées. Ces synthèses sont étayées par des références scientifiques.

Deux bulletins déjà disponibles

Les synthèses issues des retours du comité d'experts servent de base à l'élaboration de bulletins didactiques et richement illustrés. Deux bulletins sont d'ores et déjà parus :

- N°1 | **Les parcs éoliens posés peuvent-ils générer des vagues dangereuses ?** > Réponse : pas d'enjeu environnemental identifié.
- N°2 | **La colonisation des parcs EMR facilite-t-elle l'introduction et la propagation d'espèces non indigènes ?** > Réponse : enjeu environnemental limité et recommandation d'acquérir plus de connaissances.

Ces bulletins sont librement téléchargeables sur le site de France Energies Marines. Des vidéos pédagogiques associées seront très bientôt disponibles sur notre chaîne YouTube.

COME3T se poursuit avec 6 nouvelles questions prochainement définies et l'élargissement du comité de pilotage à des associations environnementales et aux services de l'Etat.

Contact presse : Mélusine Gaillard, chargée de communication
melusine.gaillard@ite-fem.org - T. 02 98 49 98 27